



DECISION N° 2023-147

Accord cadre à bons de commande avec maximum concernant la restauration des collections du Musée d'arts Hyacinthe Rigaud.

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

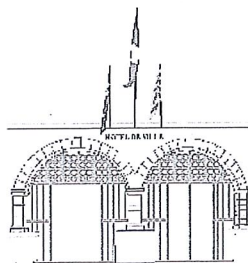
Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique, il convient de conclure un accord cadre concernant la restauration des collections du Musée d'arts Hyacinthe Rigaud.

Compte tenu de la difficulté de prévoir avec exactitude les moyens à mettre en œuvre, ce marché sera dit à bons de commande avec maximum, et passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Cet accord-cadre est décomposé en 8 lots estimés comme suit :

- Lot n°01 - Sculpture
- Estimation annuelle du marché : 10 000 € HT
- Montant maximum annuel : 20 000 € HT
- Estimation du DQE: 5 000 € HT



- Lot n°02 - Arts décoratifs
- Estimation annuelle du marché : 5 000 € HT
- Montant maximum annuel : 10 000 € HT
- Estimation du DQE: 5 500 € HT

- Lot n°03 - Arts graphiques
- Estimation annuelle du marché : 5 000 € HT
- Montant maximum annuel : 10 000 € HT
- Estimation du DQE: 1 000 € HT

- Lot n°04 - Peintures de chevalet
- Estimation annuelle du marché : 15 000 € HT
- Montant maximum annuel : 30 000 € HT
- Estimation du DQE: 10 000 € HT

- Lot n°05 - Textile
- Estimation annuelle du marché : 2 500 € HT
- Montant maximum annuel : 5 000 € HT
- Estimation du DQE: 1 500 € HT

- Lot n°06 - Ethnographique
- Estimation annuelle du marché : 2 500 € HT
- Montant maximum annuel : 5 000 € HT
- Estimation du DQE: 800 € HT

- Lot n°07 - Conservation préventive
- Estimation annuelle du marché : 5 000 € HT
- Montant maximum annuel : 10 000 € HT
- Estimation du DQE: 750 € HT

- Lot n°08 - Sculpture bois polychrome et dorure
- Estimation annuelle du marché : 5 000 € HT
- Montant maximum annuel : 10 000 € HT
- Estimation du DQE: 1 900 € HT

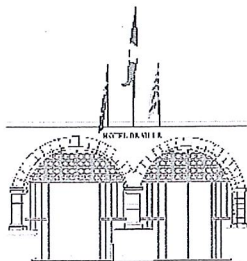
Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Chaque lot de l'accord-cadre sera multi attributaires.

Le nombre d'opérateurs susceptibles d'être retenus est de maximum 2, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres et selon le classement des offres.

Toutes les prestations seront effectuées par le candidat classé numéro 1. Néanmoins, si le prestataire est indisponible dans les délais impartis, le pouvoir adjudicateur pourra contacter le candidat classé n°2.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification du contrat.



L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au JOUE, au BOAMP et au site internet de la ville le 13 juillet 2022, publié le 16 juillet 2022 au BOAMP et le 18 juillet 2022 au JOUE.

Cet avis fixait la date limite de remise des offres au 16 septembre 2022 à 12h00 dernier délai.

Un avis rectificatif a été transmis au JOUE, au BOAMP et au site internet de la ville le 7 septembre 2022, publié le 10 septembre 2022 au BOAMP et le 12 septembre 2022 au JOUE.

Cet avis fixait la date limite de remise des offres au 30 septembre 2022 à 12h00 dernier délai.

Treize offres ont été réceptionnées dans les délais, étant conformes administrativement, il a été procédé à leur examen et à leur analyse selon les tableaux présentés en annexes.

Critères d'attribution :

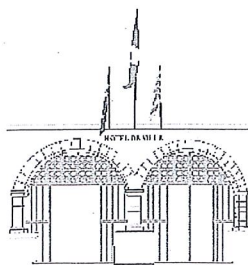
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Pour tous les lots

Critères	Pondération
1-Valeur technique - Mode de calcul : $(1-\text{note}/10) \times$ coefficient	60.0 %
2-Prix- Mode de calcul : $(\text{offre}/\text{moyenne des offres}) \times$ coefficient	40.0 %

Lors de l'analyse des offres, la direction de la commande publique a relevé que le détail quantitatif estimatif complété par l'ensemble des candidats n'était pas représentatif de la réalité du besoin pour la restauration d'une œuvre, et complété de manière aléatoire par les candidats, ne permettant de comparer les offres entre elles.

Au terme de la procédure et lors de sa réunion du 19 janvier 2023, la commission d'Appel d'Offres a déclaré sans suite l'accord cadre au motif de l'existence d'erreurs matérielles affectant l'une des pièces de la consultation rendant impossible la comparaison des offres.



DECIDE

ARTICLE 1^{er}

De classer sans suite l'accord cadre concernant la restauration des collections du Musée d'arts Hyacinthe Rigaud.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

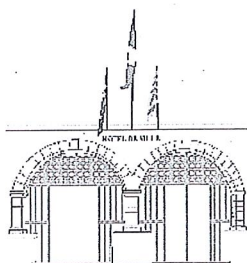
Fait à Perpignan, le 08 FEV. 2023

ID Télétransmission : 066-216601369-20230208-168536-AU-1-1

Accusé reçu le : 08 FEV. 2023

Affiché le : 08 FEV. 2023

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET ACHATS
DIVISION DES MARCHÉS PUBLICS

NOTE DE DÉCLARATION SANS SUITE
ACCORD-CADRE RELATIF A LA RESTAURATION DES COLLECTIONS
DU MUSEE D'ARTS HYACINTHE RIGAUD

La mission de restauration des œuvres des collections publiques du Musée d'art Hyacinthe Rigaud fait l'objet d'une consultation en cours, actuellement au stade de l'analyse des offres.

Lors de cette phase d'analyse des offres, la direction de la commande publique a relevé que le détail quantitatif estimatif complété par l'ensemble des candidats n'était pas représentatif de la réalité du besoin pour la restauration d'une œuvre, voir totalement incohérent. En effet, le DQE n'est qu'une reprise des lignes du BPU, sans aucun quantitatif.

C'est la raison pour laquelle le pouvoir adjudicateur est contraint à déclarer sans suite le marché au motif de l'existence d'une erreur matérielle affectant l'une des pièces de la consultation rendant impossible la comparaison des offres.

En conséquence de tout ce qui précède, il convient de déclarer sans suite le marché conformément aux articles R. 2185-1 et R. 2185-2 du Code de la Commande Publique.

PERPIGNAN, LE 08 FEV. 2023

Pour le Maire,
Par subdélégation
l'Adjoint



François DUSSAUBAT

FRANCOIS DUSSAUBAT

FRANCOIS DUSSAUBAT
FRANCOIS DUSSAUBAT
FRANCOIS DUSSAUBAT

FRANCOIS DUSSAUBAT



RAPPORT DE PRÉSENTATION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Perpignan

CTM - Avenue de Broglie

BP 20931

66931 PERPIGNAN CEDEX

Adresse internet : <http://www.mairie-perpignan.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Louis ALIOT, Le Maire

B - Objet de la consultation

Objet de l'accord-cadre

Accord cadre relatif à la restauration des collections du Musée d'arts Hyacinthe Rigaud

Les prestations sont réparties en 8 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Sculpture
02	Arts décoratifs
03	Arts graphiques
04	Peintures de chevalet
05	Textile
06	Ethnographique
07	Conservation préventive
08	Sculpture bois polychrome et dorure

C - Economie générale de la consultation

Lot(s)	Code principal	Forme des prix
01	92312230-2	Prix unitaires
02	92312000-1	Prix unitaires
03	79822500-7	Prix unitaires
04	92312240-5	Prix unitaires
05	50830000-2	Prix unitaires
06	92521210-4	Prix unitaires
07	92521200-1	Prix unitaires
08	92312230-2	Prix unitaires

Chaque lot de l'accord-cadre sera multi attributaires.

Le nombre d'opérateurs susceptibles d'être retenus est de maximum 2, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres et selon le classement des offres.

Toutes les prestations seront effectuées par le candidat classé numéro 1. Néanmoins, si le prestataire est indisponible dans les délais impartis, le pouvoir adjudicateur pourra contacter le candidat classé n°2.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction.

L'accord-cadre ne met pas en œuvre de clause sociale.

L'accord-cadre ne met pas en œuvre de clause environnementale.

D - Choix de la procédure de passation

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Période	Lot(s)	Montant estimé HT	Maximum HT
1	1	10 000 €	20 000,00 €
	2	5 000 €	10 000,00 €
	3	5 000 €	10 000,00 €
	4	15 000 €	30 000,00 €
	5	2 500 €	5 000,00 €
	6	2 500 €	5 000,00 €
	7	5 000,00 €	10 000,00 €
	8	5 000,00 €	10 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction

Instance d'attribution

Le représentant du pouvoir adjudicateur en date du 19/01/2023

E - Déroulement de la procédure de passation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de	Date de publication
BOAMP	13/07/2022	22-99101	16/07/2022
JOUE	13/07/2022	2022/S 136-389636	18/07/2022
Marches-publics.info	13/07/2022		16/07/2022

Avis rectificatif

Journal	Date envoi	Numéro de	Date de publication
BOAMP	07/09/2022	22-120388	10/09/2022
JOUE	07/09/2022	2022/S 175-496481	12/09/2022
Marches-publics.info	07/09/2022		10/09/2022

Accès aux documents de la consultation par voie électronique

Les documents de la consultation étaient accessibles par voie électronique.

Date et heure limites de réception des offres

Vendredi 30 septembre 2022 à 12:00

Délai de validité des offres

120 jours

Justifications à l'utilisation de moyen de communication autres que les moyens électroniques pour la transmission des offres

Sans objet.

F - Admission des candidatures

Nombre de plis reçus

Dans les délais : 13

Hors délais : 0

Date de la décision d'admission des candidatures

06/10/2022

Candidatures

Pour le lot n°01 – Sculpture

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	ATELIER QUELART 8, rue Paul Riquet – 66000 Perpignan	Admis	Groupement Atelier Quelart SARL / mandataire/ Ophélie Grangier EURL/ Art Partenaire/ Anouk Molineri/Soria SUM e.i.
3	EIRL Justine Ovanessian 27 RUE DE LA MADELEINE 30000 NIMES	Admis	Groupement EIRL Justine Ovanessian/ Mandataire/CAPE Services SASU/EURL Emilie Masse/EI Julie Maure

Pour le lot n°02 - Arts décoratifs

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
5	IPSO FACTO 10 RUE GUY FABRE 13200 MARSEILLE 1	Admis	Groupement IPSO FACTO - SCOP- ARL (mandataire)/ A-CORROS/ IDRAC CLAIRE

Pour le lot n°03 - Arts graphiques

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
2	Restauratrice indépendante Atelier :17 chemin de Séverin 13200 ARLES Siège social : 33 Quai de la Seine 75019 Paris	Admis	Groupement Isabelle Chavanne/Mandataire/Manon Paya/Julie Tyrlik
7 et 8	PAT VKX 48 AV DU GENERAL DE GAULLE 66000 PERPIGNAN	Admis	
12 et 13	Joanna Dechezleprêtre 7 rue du roc, 11220 St Pierre des Champs	Admis	
17	Martina Galli 5bis rue Émile Dunois, 92100 Boulogne- Billancourt	Admis	Goupement MartinaGalli/ Mandataire/ Joanna Dechezleprêtre,

Pour le lot n°04 - Peintures de chevalet

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
4	lazulum 45 rue terrusse 13005 MARSEILLE	Admis	Groupement Herve Giocanti/ Mandataire/ Silvia Petrescu Ruffat
10 et 11	ACCRA GIORGIO BEDANI 7, rue de l'Hôpital 66130 ILLE SUR TET	Admis	
15	Anca Nicolaescu 76 Rue Victor Hugo 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE	Admis	Groupement Anca Nicolaescu Mandataire)/ Mar Cristina

Pour le lot n°05 - Textile

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
7 et 8	PAT VKX 48 AV DU GENERAL DE GAULLE 66000 PERPIGNAN	Admis	
17	Martina Galli 249 BD VOLTAIRE 75011 PARIS 11	Admis	Groupement Martina Galli Mandataire/ Joanna Dchezleprêtre

Pour le lot n°06 – Ethnographique

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
6 et 16	Laure MANCHILINE Conservation-restauration d'objets et d'oeuvres d'art 3, Traverse du Cerisier 13016 Marseille	Admis	Groupement Laure Manchiline/ mandataire/ rouge Cadmium

Pour le lot n°07 - Conservation préventive

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
7 et 8	PAT VKX 48 AV DU GENERAL DE GAULLE 66000 PERPIGNAN	Admis	
14	Eveha-Etudes Et Valorisations Archéologiques 31 RUE SOYOUZ 87280 LIMOGES	Admis	

Pour le lot n°08 - Sculpture bois polychrome et dorure

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
6 et 16	Rouge Cadmium 19 Rue Du Verger Des Roches 43100 LAMOTHE	Admis	Groupement Rouge Cadmium, mandataire/ Laure Manchiline / Anaïs Lechat
10 et 11	ACCRA GIORGIO BEDANI 7, rue de l'Hôpital 66130 ILLE SUR TET	Admis	

G - Analyse des offres

Critères de sélection des offres

Pour tous les lots

Critères	Pondération
1-Valeur technique - Mode de calcul : $(1\text{-note}/10) \times \text{coefficient}$	60.0 %
2-Prix- Mode de calcul : $(\text{offre}/\text{moyenne des offres}) \times \text{coefficient}$	40.0 %

Notation de la valeur technique

- Moyens humains affectés à la réalisation des prestations (étendue de la spécialité, expérience professionnelle du candidat) sur la base du cas pratique et du mémoire technique du lot concerné, organisation des différentes phases de travail et de transport- **10 points**
- Qualité et clarté de l'offre technique et de la méthodologie proposée par le candidat sur la base du cas pratique et du mémoire technique du lot concerné- **6 points**
- Capacité des ateliers équipement de sécurité, surfaces, équipement....) en rapport aux spécificités du lot concerné- **4 points**

Lors de l'analyse des offres, la direction de la commande publique a relevé que le détail quantitatif estimatif complété par l'ensemble des candidats n'était pas représentatif de la réalité du besoin pour la restauration d'une œuvre, et complété de manière aléatoire par les candidats, ne permettant de comparer les offres entre elles.

Au terme de la procédure et lors de sa réunion du 19 janvier 2023, la commission d'Appel d'Offres a déclaré sans suite l'accord cadre au motif de l'existence d'erreurs matérielles affectant l'une des pièces de la consultation rendant impossible la comparaison des offres.

Offres non retenues

Pour le lot n°01 – Sculpture

Montant maximum annuel : 20 000 € HT

Estimation : 10 000 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 5 000 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
1	Groupement Atelier Quelart SARL / mandataire/ Ophélie Grangier EURL/ Art Partenaire/ Anouk Molineri/Soria SUM e.i. 8, rue Paul Riquet 66000 Perpignan	13 595	
3	Groupement EIRL Justine Ovanessian/ Mandataire/CAPE Services SASU/EURL Emilie Masse/El Julie Maure 27 RUE DE LA MADELEINE 30000 NIMES	5 497	

Pour le lot n°02 - Arts décoratifs

Montant maximum annuel : 10 000 € HT

Estimation : 5 000 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 5 500 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
5	Groupement IPSO FACTO - SCOP-ARL (mandataire)/ A-CORROS/ IDRAC CLAIRE 10 rue Guy FABRE- 13001 Marseille	7 817,50	

Pour le lot n°03 - Arts graphiques
Montant maximum annuel : 10 000 € HT
Estimation : 5 000 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 1 000 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
2	Restauratrice indépendante Groupement Isabelle Chavanne/Mandataire/Manon Paya/Julie Tyrlik Atelier :17 chemin de Séverin 13200 ARLES Siège social : 33 Quai de la Seine, 75019 Paris	2 374	
7 et 8	PAT VKX 48 AV DU GENERAL DE GAULLE 66000 PERPIGNAN	3 948	
12 et 13	Joanna Dechezleprêtre 7 rue du roc, 11220 St Pierre des Champs	1 440	
17	Goupement MartinaGalli/ Mandataire/ Joanna Dechezleprêtre 5 bis rue émile Dunois, 92100 Boulogne-Billancourt	1 440	

Pour le lot n°04 - Peintures de chevalet
Montant maximum annuel : 30 000 € HT
Estimation : 15 000 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 10 000 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
4	Groupement Herve Giocanti (Lazulum)/ Mandataire/ Silvia Petrescu Ruffat 45 rue terrusse 13005 MARSEILLE	895,56	
10 et 11	ACCRA GIORGIO BEDANI 7, rue de l'Hôpital 66130 ILLE SUR TET	Pas de DQE	
15	Groupement Anca Nicolaescu Mandataire)/ Mar Cristina 76 Rue Victor Hugo 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE	910	

Pour le lot n°05 – Textile

Montant maximum annuel : 5 000 € HT

Estimation : 2 500 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 1 500 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
7 et 8	PAT VKX 48 AV DU GENERAL DE GAULLE 66000 PERPIGNAN	5 890	
17	Goupement MartinaGalli/ Mandataire/ Joanna Dechezleprêtre 5 bis rue émile Dunois, 92100 Boulogne-Billancourt	4 874	

Pour le lot n°06 – Ethnographique

Montant maximum annuel : 5 000 € HT

Estimation : 2 500 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 800 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
16	Groupement Laure MANCHILINE, mandataire/ rouge Cadmium Conservation-restauration d'objets et d'oeuvres d'art 3, Traverse du Cerisier 13016 Marseille	2 330	

Pour le lot n°07 - Conservation préventive

Montant maximum annuel : 10 000 € HT

Estimation : 5 000 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 750 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
7 et 8	PAT VKX 48 AV DU GENERAL DE GAULLE 66000 PERPIGNAN	2 010	
14	Eveha-Etudes Et Valorisations Archeologiques 31 RUE SOYOUZ 87280 LIMOGES	9 020	

Pour le lot n°08 - Sculpture bois polychrome et dorure

Montant maximum annuel : 10 000 € HT

Estimation : 5 000 € HT

Estimation du détail quantitatif estimatif : 1 900 € HT

Dépôt	Nom et adresse du candidat	Montant en € HT de l'offre	Observations
6 et 16	Groupement Rouge Cadmium, mandataire/ Laure Manchiline / Anaïs Lechat 19 Rue Du Verger Des Roches 43100 LAMOTHE	4 872	
10 et 11	ACCRA GIORGIO BEDANI 7, rue de l'Hôpital 66130 ILLE SUR TET	849,50	

H - Précisions complémentaires sur le déroulement de la procédure

Description des mesures appropriées prises pour s'assurer que la concurrence n'a pas été faussée par des études ou des échanges préalables

Sans objet.

Mesures prises en cas de conflits d'intérêts éventuellement décelés

Sans objet.

I - Offres retenues

Sans objet.

J - Sous-traitance du marché public (si ces informations sont connues)

Identification du ou des sous-traitants

Sans objet.

Nature des prestations sous-traitées

Sans objet.

Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant

Sans objet.

K - Achèvement de la procédure de passation

Date de notification aux candidats évincés du rejet de leur candidature ou de leur offre

Sans objet.

L - Signature de l'organisme acheteur

La Ville de Perpignan, représentée par son Maire, Monsieur Louis ALIOT dûment autorisé par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juillet 2020 ou son représentant Monsieur, François DUSSAUBAT Adjoint au Maire, en vertu d'un arrêté du Maire de subdélégation de signature en date du 28 juin 2021, et dûment habilité à la signature du présent marché par décision en date du **08 FEV. 2023**

PERPIGNAN, LE 08 FEV. 2023

Pour le Maire, Par Subdélégation,
L'Adjoint au Maire,



François DUSSAUBAT

